

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 au domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	13 + 2	15
Total des voix : 15		

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) ; **Philippe MARANGES** (Catellane) ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération)

1 représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Date de convocation
05/01/2023

Ont donné pouvoir :

Porteurs d'1 voix : **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac Bellevue) à **Antoine FAURE**

Porteur de 3 voix : **Sophie VAGINAY-RICOURT** (Conseil régional) à **Jean-Charles BORGHINI**

Délibération
n°23_01_B1_02

APPEL A PROJET « C'EST MON PATRIMOINE ! » : l'archéologie à l'honneur

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon

Le Président expose,

C'est mon patrimoine ! est un dispositif porté par le Ministère de la Culture via les DRAC et qui vise à sensibiliser enfants et adolescents à la diversité des patrimoines au travers de programmes d'activités pluridisciplinaires.

Ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, performances ou pratique des arts numériques permettent aux enfants de s'approprier différemment et souvent de façon inédite le patrimoine.

Au final les projets menés combinent trois approches :

- La rencontre avec les artistes et les œuvres,
- La connaissance des arts et du patrimoine
- Et la pratique artistique.

Le Parc a déjà postulé et obtenu des financements pour deux projets : une sur le thème du patrimoine lié à l'eau et un sur l'archéologie. Dans la perspective de poursuivre des actions de sensibilisation sur l'archéologie, il est proposé de mobiliser une seconde fois ces fonds sur ce thème.

LE PUBLIC CIBLE : les jeunes de 10 – 12 ans (minimum de 8 ans selon les groupes) en accueil de loisirs. Nous proposons d'associer deux centres : un du territoire (appel à projet envoyé à tous) et un de la ville porte de Draguignan pour faire vivre le partenariat ville porte / parc.

Coût total TTC : 4 200 €

Etat – DRAC (80%) : 3 360 €

Autofinancement (20 %) : 840 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers,
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivez les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

